BIM GREEN AWARDS : 1ER CONCOURS BIM DU RÉEL

jeudi 23 avril 2020

« La réussite de la transition écologique passera par la transition numérique ». C'est sur cette conviction que le Réseau BIM des territoires* lance la 1ère édition des BIM Green Awards !

Ce concours, qui mobilisera les professionnels de la filière BTP/aménagement en Belgique, en France et au Luxembourg, donnera à voir des ouvrages durables exemplaires ayant intégré du BIM. Le groupement souhaite ainsi promouvoir son utilisation comme outil de la transition et faciliter l'appropriation de ces nouvelles méthodologies auprès de la filière. Les inscriptions sont ouvertes : vous avez jusqu'au 15 juillet 2020 pour candidater !

POURQUOI PARTICIPER ?

- Promouvoir ses ouvrages durables conçus, construits et/ou exploités grâce au BIM ;
- Valoriser la démarche de l'équipe projet ;
- Faire émerger des démarches exemplaires d'utilisation du BIM dans la construction de bâtiments, quartiers et infrastructures durables ;
- Les porter à la connaissance des professionnels du BTP/aménagement sur les territoires belge, français et luxembourgeois dans un premier temps, à l'échelle internationale dans un second, afin de leur fournir une source d'inspiration pour leurs futurs projets ;
- Contribuer à accélérer la transition numérique et écologique du secteur.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout professionnel ayant compétence à représenter l'ouvrage (bâtiment, quartier ou infrastructure) proposé au concours et ayant reçu l'accord préalable du maître

d'ouvrage : maître d'ouvrage, architecte, ingénieur, entreprise de construction, promoteur, aménageur…

AVEC QUELS PROJETS ?

Les études de cas proposées doivent porter sur des ouvrages (bâtiments, quartiers ou infrastructures) :

- Réels, livrés avant le 30 septembre 2020 (ou 1ère tranche livrée si quartier/infrastructure),
- durables,
- conçus, construits et/ou exploités grâce au BIM,
- situés en Belgique, en France ou au Luxembourg.

Tous les types d'ouvrages sont attendus :

- Bâtiments neufs ou rénovations
- Tertiaire, logements, bâtiments publics…
- Infrastructures (sorties d'autoroutes, ponts…)
- Aménagement (éco-quartier, campus… – au moins une tranche livrée)

COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit de publier une étude de cas – c'est-à-dire une fiche détaillée en ligne – sur le site de Construction21 France, dans la base de données BÂTIMENTS, QUARTIERS ou INFRASTRUCTURES, en cochant la case de participation au concours **« BIM Green Awards ».**

L'auteur du cas sera accompagné par l'équipe Construction21 pour présenter au mieux son projet.

La participation aux BIM Green Awards est gratuite.

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ LA PAGE DÉDIÉE AU CONCOURS SUR CONSTRUCTION21.LU

Lien : BIM Green Awards : 1er concours BIM du réel - Neobuild